

Abeilles et traitements : respectez les bonnes pratiques

Bonnes pratiques

11.06.2019



Un traitement insecticide s'accompagne de bonnes pratiques, notamment en période de butinage des pollinisateurs.

Protection phytosanitaire et butinage des abeilles peuvent faire bon ménage... à condition de respecter certaines règles de base. Ainsi les traitements insecticides sont interdits sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats. Par dérogation, certaines spécialités peuvent être utilisées, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Dans ce cas, une mention le précise sur l'emballage. En cas de présence de ruches dans, ou à proximité de la parcelle, il est préférable de prévenir le voisinage avant tout traitement.